

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 1ERE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ZOOM SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ET LEUR DEVENIR

### La zone artisanale de Pouyastruc :

Hôtel d'entreprise occupé à 80%.

Deux nouvelles entreprises installées :

- Société Next Aero Concept spécialisée dans l'outillage ferroviaire et aéronautique
- Entreprise Ride Stick spécialisée dans le marquage de véhicule

Une vente de terrain est en cours pour accueillir une nouvelle entreprise de travaux publics locale créatrice d'emplois.

### La zone d'activités du Rensou à Tournay :

Hôtel d'entreprise occupé à 100%.

Deux nouvelles entreprises installées:

- Entreprise Van des Pyrénées spécialisée dans l'aménagement de van
- Les Ruchers des Pyrénées spécialisés dans la vente de matériel apicole

Une pérennisation de projet : Construction d'un hangar par l'entreprise Rispal, ébéniste.

Une vente de terrain en cours à destination d'un groupement d'artisan du bâtiment locaux.

### La zone de la Chaudronnerie à Tournay :

Hôtel d'entreprises occupé à 100%.

Cette zone a fait l'objet d'une extension afin de répondre aux besoins de développement de l'entreprise ETE Réseaux. Cette dernière procède à l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du département des Hautes Pyrénées.

DEVELOPPEMENT

## ANIMATION SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes porte un grand intérêt au maintien du dynamisme de son tissu économique :

- Animation d'un réseau d'entreprise intercommunal : ateliers, rencontres, temps d'échanges entre les entreprises installées sur le territoire
- Zoom sur les entreprises du territoire : reportage vidéo gratuit bénéficiant à une entreprise pour accroître sa visibilité et ses besoins en collaboration avec l'entreprise Chloé Production.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À DESTINATION DES FOYERS DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes s'est engagée depuis le début de l'année 2021 dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif, financé par la Communauté de Communes permet aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs (sous réserve de conditions) de bénéficier gratuitement d'un accompagnement du cabinet ALTAIR permettant une étude personnalisée sur les volets techniques et financiers d'un projet de performance énergétique, d'accessibilité et de lutte contre les habitats indigènes.

A ce jour, près de 75 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par ce dispositif.

Permanences mensuelles et gratuites de 9h à 11h sur RDV:

- 1er mardi à la Mairie de Castelnau-Magnoac
- 2ème mardi à la Mairie de Pouyastruc
- 3ème mardi à l'Espace France Services à Trie sur Baise
- 4ème mardi à la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros à Tournay



Altair  
20 promenade du Pradeau  
65000 TARBES  
05.62.93.07.40  
altairscop@wanadoo.fr  
www.altair-consultants.fr

Cette opération est menée en partenariat avec



ENERGIE

AIDES

## RENOV'OCCITANIE HAUTES PYRÉNÉES

En parallèle, la Communauté de Communes adhère à ce dispositif, complémentaire du précédent pour offrir aux habitants du territoire non éligible à l'OPAH, un service gratuit et indépendant mis en place par le Département et ses partenaires permettant d'obtenir des informations techniques sur la maîtrise de l'énergie (chauffage, isolation...), des aides financières mobilisables pour tout projet de rénovation globale et performante de son logement.

Contact : 05 31 74 36 65



INFOS

Bulletin n°1

Mentions légales :

Directeur de la publication :

Cédric ABADIA

Comité de rédaction :

Commission Communication et

Bureau Communautaire

Crédits photos : Gilbert DAYDE, Communauté

de Communes, Lejeune-Moureux, Copland

Conception : Chloé Production,

David CHAZE, TOURNAY 65

Impression : Bigorre Imprim' - TARBES 65

Dépôt légal : juillet 2021

Tirage à 5 500 exemplaires



COTEAUX DU VAL D'ARROS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des  
Coteaux du Val d'Arros  
15 place d'Astarac  
65190 TOURNAY  
Tél. 05 62 35 24 23  
www.coteaux-val-arros.fr  
@coteauxvaldarros

ÉDITO



COTEAUX DU VAL D'ARROS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BULLETIN D'INFORMATION  
N°1 - JUILLET 2021

Il y a un an, les 67 élus représentant les 53 communes du territoire décidaient de renouveler la gouvernance de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros.

Le Conseil Communautaire a décidé de me faire confiance en me portant à la présidence de notre intercommunalité. Cette responsabilité m'honore et m'engage.

Entouré d'un Bureau Communautaire composé d'hommes et de femmes venant d'horizons différents mais tout aussi engagés que moi, je consacrerai mon énergie durant ce mandat à créer un esprit coopératif fondé sur le débat et l'écoute et où chaque commune est partie prenante de la décision collective et la partage.

Depuis un an, chaque projet est ainsi débattu et travaillé collectivement, d'abord en commission thématique, puis en Bureau et en Conseil Communautaire.

Malgré le contexte sanitaire, nous nous sommes investis pour dégager des marges de manœuvre financières permettant la réalisation de projets prioritaires tels que le soutien aux acteurs économiques, la valorisation touristique du lac de l'Arrêt-Darré, la création d'un Espace France Services.

Ainsi, conformément à nos engagements de mandat, nous avons lancé la réflexion pour aboutir d'ici la fin de l'année à une décision sur l'harmonisation de la compétence scolaire sur tout le territoire intercommunal. La mise en place d'une redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères en 2022 permettra également à tous les habitants d'avoir le même mode de calcul du coût des déchets ménagers, basé non plus sur la fiscalité mais sur la production de déchets de chaque foyer.

Les élus communautaires peuvent s'appuyer sur une équipe technique et administrative présente sur tout le territoire de la Communauté de Communes et investie dans de nombreuses missions : secrétaires de mairie, service technique, agents des écoles, service administratif. L'arrivée d'une nouvelle directrice et la réorganisation du service technique illustrent la volonté de modernisation et d'efficacité des services publics.

Ce bulletin présente les premières réalisations de la nouvelle mandature mises en place depuis un an, illustrant notre souhait de dépasser nos différences pour bâtir un projet partagé au plus près des habitants, des élus et des porteurs de projets.

Cédric ABADIA - Président la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros

INTERVIEW

### LEA BENES -Responsable d'activités entreprise ETE RESEAUX

Qui est l'entreprise ETE Réseaux ?

L'entreprise ETE s'est implantée depuis 2018 sur la commune de Tournay suite à l'obtention du marché fibre optique sur le département des Hautes Pyrénées.

En 2018, l'entreprise comptait 4 emplois contre 139 à ce jour dont 80% en CDI.

Notre entreprise a la particularité d'avoir constitué une équipe féminine de raccordement.

Pourquoi s'être implanté sur le territoire de la Communauté de Communes ?

L'accès direct à l'autoroute a été le facteur déclenchant de notre installation sur la commune de Tournay.

L'accompagnement de la Communauté de Communes dans les recherches de terrains et locaux a également conforté notre souhait de s'implanter et de se développer sur ce territoire.

Pouvez-vous nous parler du développement de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir ?

Ce développement a connu un réel succès grâce au fort partenariat avec le Pôle Emploi des Hautes Pyrénées notamment l'antenne de Tarbes, la Chambre des Métiers de l'Artisanat et la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros. De futurs projets sont à l'étude, notamment la maintenance Orange qui est actuellement en cours de déploiement, le réseau cuivre et les emplois relatifs la 5G.



Interview à retrouver en vidéo sur le facebook de la Communauté de Communes

## FOND L'OCCAL MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Participation financière:  
36 000€  
12 entreprises accompagnées par ce dispositif

Aujourd'hui, pour soutenir et relancer l'activité de son territoire, la Communauté de Communes a décidé d'abonder le dispositif du fonds L'OCCAL, créé par la Région Occitanie, le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées, d'autres Communautés de Communes du territoire et la Banque des Territoires.

Ce dispositif va permettre de relancer les activités touristiques, du commerce et de l'artisanat de proximité dans le cadre de la crise sanitaire.

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**LES VICE-PRÉSIDENTS & LES COMPÉTENCES**

 <b>Cédric ABADIA</b> Maire De Fréchou-Fréchet Président de la Communauté de Communes	 <b>Nathalie BONNET</b> , Maire de Chelle-Debat, 6ème Vice-Présidente, en charge des affaires sociales
 <b>Nicolas DATAS-TAPIE</b> , Maire de Tournay, 1er Vice-Président en charge de l'environnement	 <b>André LAFFARGUE</b> , Maire de Mascaras, 7ème Vice-Président, en charge des finances
 <b>Christian JOURET</b> , Maire d'Oléac-Debat, 2nd Vice-Président, en charge des affaires scolaires	 <b>Jacques FOURCADE</b> , Maire de Laslades, 8ème Vice-Président, en charge des travaux
 <b>Aline BERTHIER</b> , Déléguée Pouyastruc, 3ème Vice-Présidente, en charge de la restauration collective	 <b>David CHAZE</b> , Maire de Goudon, 9ème Vice-Président, en charge de la communication
 <b>Richard CAPEL</b> , Maire de Boulin, 4ème Vice-Président, en charge du développement économique, touristique et culturel	 <b>Pierre LACOSTE</b> , Maire de Souyeaux, 10ème Vice-Président, en charge de l'agriculture
 <b>Maria LECAUDEY</b> , Maire de Clarac, 5ème Vice-Présidente, en charge des ressources humaines et des relations intercommunales	

BUDGET

L'année 2020 a été marquée par un changement de gouvernance politique. Lors de son installation en juillet 2020, l'équipe nouvellement élue a souhaité mener un audit financier, réalisé par la Direction Générale des Finances Publiques, afin de connaître la situation financière de la Communauté de Communes.

Depuis 2017, tous budgets confondus, les charges augmentent plus vite que les produits (9.5% pour les dépenses contre 2.1% pour les recettes) venant réduire considérablement la capacité d'autofinancement de la collectivité.

**BUDGETS VOTÉS EN 2021**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	3 608 185 €	1 769 155 €	5 377 340 €
Budget ordures ménagères	1 524 681 €	54 304 €	1 578 985 €
Budget ZAE Tournay	317 579 €	486 571 €	804 150 €
Budget ZAE Pouyastruc	133 225 €	288 487 €	421 712 €
<b>Total</b>	<b>5 583 669 €</b>	<b>2 598 517 €</b>	<b>8 182 187 €</b>

**CHIFFRES**

**LES ORDURES MÉNAGÈRES**

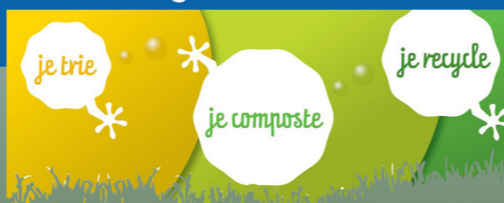
Le budget ordures ménagères présente un montant de 1 524 681 €uros principalement basé sur le produit fiscal représenté par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette recette permet de financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte d'Ordures Ménagères chez les particuliers, les déchetteries (Tournay et Pouyastruc), le traitement du verre ainsi que le tri sélectif. L'augmentation de 40% de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes fixée par l'Etat, ainsi que l'évolution du coût de traitement des ordures ménagères traduisent un budget en hausse. De par la loi, ce budget doit être voté à l'équilibre, ce qui a obligé les élus à augmenter les taux pour 2021.

La gestion des déchets est une des compétences obligatoires de la Communauté de Communes. C'est pourquoi, à compter du 1er janvier 2022, le processus de la redevance incitative va débuter pour être opérationnel en 2023. Plus juste que la taxe actuelle, la facturation sera liée à la production réelle de déchets des usagers en remplacement d'une taxe basée sur la valeur locative du logement.

Elle répond ainsi à plusieurs objectifs :

- Réduire la quantité de déchets enfouis
- Encourager à mieux trier les déchets
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

	Taux	
	2020	2021
Secteur TOURNAY	13,27%	14,38%
Secteur RIOU DE LOULES	14,47%	16,42%
Secteur COTEAUX DE L'ARROS	14,96%	16,51%
Secteur ARRET DARRE ESTEIOUS	16,22%	16,75%



PROJETS

**AMÉNAGEMENT DU POURTOUR DU LAC DE L'ARRÊT-DARRÉ**

En continuité du projet de territoire, la première phase des travaux de réhabilitation du sentier pédestre de 9km sur le pourtour du lac a débuté en décembre 2020 et prendra fin début d'été 2021. Elle sera suivie par une implantation de signalétique de randonnée jalonnant le sentier et permettant de rejoindre les villages avoisinants.

De plus, ce site dispose désormais d'agrès fitness et d'une aire de jeux enfant.

Compte tenu de la forte fréquentation du site en période estivale, le parking du lac sera agrandi et sécurisé.

De nouveaux équipements de confort ont été installés à l'entrée du site : tables de pique-nique, bancs, support vélo, cendriers.

Aménagements prévus en 2022 :

- Création d'un itinéraire VTT
- Mise en place d'un sentier d'interprétation
- Panneaux d'information et de signalétique pédestre et VTT.
- Rénovation de la guinguette

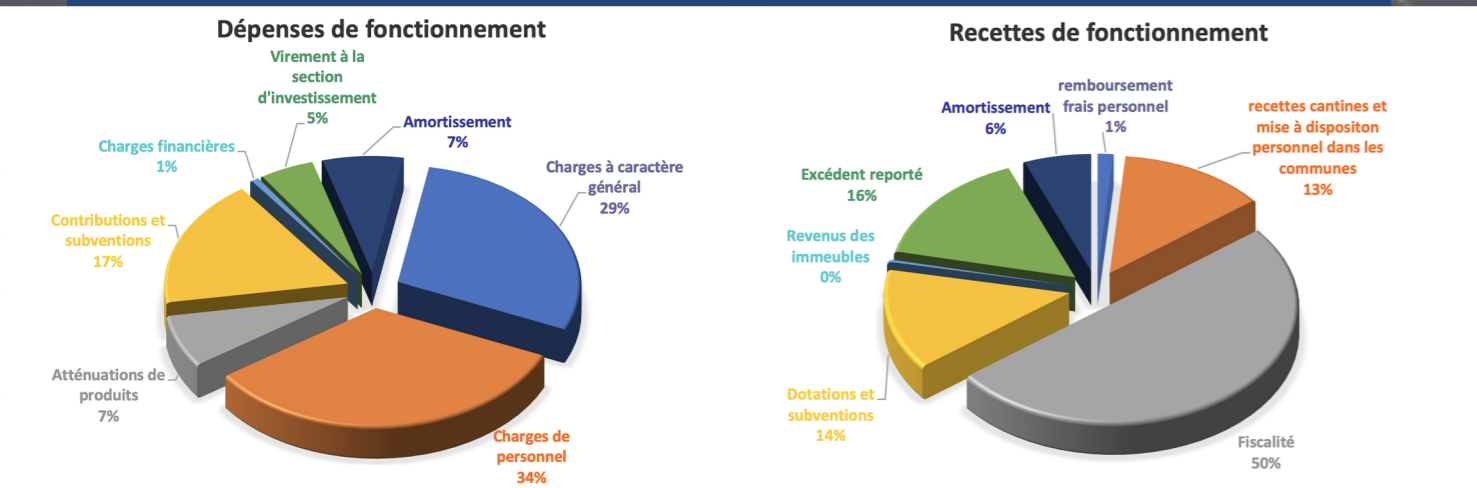


Coût total du projet : 316 000€ HT



**BUDGET PRINCIPAL 2021**

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 3 608 185 €uros en dépenses et en recettes et se répartit comme suit :



**LA FISCALITÉ**

Les élus communautaires ont voté une augmentation des taux de fiscalité de 2.35 points sur le foncier bâti, pour fixer le produit fiscal attendu à 1 738 000 €uros, dans l'objectif d'équilibrer le budget de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour conduire les projets d'investissement.

En conséquence, les taux votés pour l'exercice 2021 sont les suivants :

	Taux	
	2020	2021
FONCIER BATI	4,10%	6,45%
FONCIER NON BATI	19,23%	30,27%
CFE	3,81%	6,00%

**EQUILIBRE**



**ESPACE FRANCE SERVICES NOUVEAU SIEGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Coût prévisionnel : 1 100 000€ HT dont 190 000€ d'acquisition du bâtiment de la trésorerie

La création d'un Espace France Services, inscrite dans les orientations définies par le projet de territoire, a pour objectif de garantir l'accès à un bouquet de services publics de proximité. Cette entité offrira un accompagnement pour les démarches administratives de manière simplifiée ; permanences Caisse d'Allocation Familiale, Direction Générale des Finances Publiques, Pôle Emploi, Caisse nationale d'assurance maladie...

Ce service ouvrira ses portes au public fin 2022 au 15, place d'Astarac à Tournay, actuel siège de la Communauté de Communes. En ce sens, le siège de la Communauté de Communes déménagera au 7, rue Capbern à Tournay, ancien centre des finances publiques.



**SERVICES**